

Département : **NORD**
Arrondissement : **LILLE**
Canton : **SECLIN NORD**
N°12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, LE 30 SEPTEMBRE 2025,

Le Conseil Municipal de la commune de TEMPLEMARS était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 18 septembre 2025.

Etaient présents : M. Pierre-Henri Desmettre, Maire, Mme Crépin, M. Duhaut, Mme Lion-Duvivier, M. Muguet, Mme Duhaut, adjoints, M. Denys, Mme Cailleteau, M. Pouxberthe, Mme De Seixas, Mme Leclercq, Mme Montagnon, Mme Delemer, Mme Griffard, M. Laloy, M. Wronka.

Procuration :

M. Bossaert a donné procuration à Mme Crépin

Mme Kerkhove a donné procuration à M. Muguet

Mme Dobbelaere a donné procuration à Mme Delemer

Absents : M. Facompré, M. Deru, Mme Horn, Mme Godefroid

Secrétaire de séance : Mme De Seixas

Nombre de conseillers en exercice : 23 ; Présents : 16; Absents : 4; Votants : 19

**AVIS SUR LE PROJET DE CLASSEMENT DES SECTEURS PAVES DE PARIS-ROUBAIX
ET SON VELODROME**

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que dans le cadre de la consultation sur le projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix et conformément à l'article R341-1 et R 341-5 du code de l'environnement, Monsieur le Préfet doit recueillir l'avis des communes concernées.

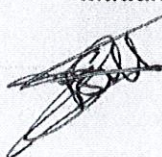
Ce classement permettra de protéger les sites les plus remarquables présentant un intérêt général aux motifs scientifique, pittoresque, artistique, historique ou légendaire. Il constituera également une reconnaissance nationale de la valeur patrimoniale de ces pavés et de la course associée et une garantie de la protection pérenne de ces pavés.

Templemars figure sur la liste des communes traversées par les secteurs pavés de Paris Roubaix, Monsieur le Maire demande aux membres de l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur ce classement.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal se déclarent favorables à ce classement.

Fait à Templemars, le 2 octobre 2025

**La secrétaire
Madame De Seixas**



**Le Maire,
Pierre-Henri DESMETTRE**

